

Dossier P.2

La "Foire de Javarzay"
devient
"Javarzay en fête"

Focus P.7

Le Foyer Culturel

4 RÉUNIONS PUBLIQUES POUR ÉCHANGER

Les élus de la commune souhaitent aller à la rencontre des habitants.

A cette occasion, des réunions publiques sont organisées dans chaque mairie déléguée.

Vous pourrez poser toutes les questions de votre choix et faire part de vos remarques.

Mardi 21 mai - 20h30
Centre Culturel de Chef-Boutonne

Mercredi 29 mai - 20h30
Salle du Tilleul de Tillou

Lundi 3 juin - 20h30
Salle Marie-Louise Gerbeaud à la Bataille

Mercredi 12 juin - 20h30
Salle de la mairie à Crézières.

UN 8 MAI ENSEMBLE

Le 8 mai 1945 marque une date importante de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et annonce la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.



Monument aux Morts de Chef-Boutonne

Les commémorations de la cérémonie du 8 mai 2024 auront lieu dans chaque commune déléguée et se dérouleront aux horaires suivants :

- Chef-Boutonne : 9h30
- Tillou : 10h30
- La Bataille : 11h30
- Crézières : 12h15.



Ces cérémonies sont toujours un temps fort pour nous souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

S'installer dans une nouvelle commune n'est parfois pas chose facile.

C'est pourquoi la mairie tient à vous accompagner en vous apportant toutes les informations utiles afin de vous faire découvrir les nombreux atouts de notre territoire.

L'élu référent de votre quartier se fera donc un plaisir de vous remettre le livret d'accueil qui se veut avant tout pratique.

Venez vous présenter au Secrétariat de Mairie pour vous faire connaître.

ELECTIONS EUROPÉENNES : HORAIRES ET APPEL À CANDIDATURE

Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. 5 bureaux seront ouverts sur la commune (Mairies de Chef-Boutonne, Tillou, La Bataille, Crézières et le Centre Culturel) de 8h à 18h.

Pour voter, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité. Concernant les procurations, elles sont possibles via le site www.maprocuration.gouv.fr.

Afin d'organiser au mieux ces élections, nous avons besoin d'assesseurs toute la journée et de personnes pour le dépouillement. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à ce moment démocratique et de vie citoyenne, merci de contacter la mairie.



05 49 29 80 04

elections@chef-boutonne.fr

L'EDITO DU MAIRE

Après un hiver très pluvieux, le printemps est revenu avec son soleil, son ciel bleu et sa végétation abondante. Cela nous donne du baume au cœur, malgré un environnement national et international compliqué. Les prochaines semaines vont permettre à chacun de pouvoir profiter de nombreuses animations, de mai à octobre. Ce numéro évoque déjà certaines d'entre elles.

Ce bulletin, attendu par chacun, est aussi l'occasion pour nous de traiter des sujets de fonds. Cela permet d'expliquer de façon complète les différents projets afin d'en comprendre le sens.

Dans ce numéro, nous abordons le sujet de la « foire de Javarzay » qui se transforme en « Javarzay en fête ».

Cette décision, mûrement réfléchie, fera certainement réagir et chacun aura son propre avis. Mais je peux vous assurer que, si nous avons eu la possibilité de proposer une foire « traditionnelle » satisfaisante, nous aurions bien évidemment continué à l'organiser. Mais aujourd'hui, force est de constater que ce n'est plus possible. Le dossier ci-contre en explique les raisons profondes et évoque la suite que nous souhaitons y donner.

Par ailleurs, nous vous présentons, dans ce numéro, un acteur public avec lequel nous travaillons en permanence et dont la commune est membre. Il s'agit du Syndicat à vocation unique « voirie de la Boutonne » qui est chargé d'entretenir notamment la voirie de la commune.

Je terminerai mon propos en insistant sur les rencontres auxquelles nous vous invitons dans chaque commune déléguée (voir en première page). Ces réunions n'ont qu'un objectif : vous écouter et répondre à vos questions. Ces temps d'échange sont importants à nos yeux. Ils permettent d'une part, de vous apporter des informations concrètes sur les projets et d'autre part, pour nous, d'entendre vos messages et doléances.

Nous comptons donc sur vous.

Fabrice MICHELET

LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2024-2025, C'EST MAINTENANT !

Si votre enfant est né en 2021, il rentrera en petite section de maternelle à la rentrée prochaine. Vous pouvez l'inscrire en mairie, en vous munissant de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile, puis contacter l'Ecole Primaire de Chef-Boutonne.

Si votre enfant est né en 2022 et a 2 ans révolus en septembre 2024, vous pouvez aussi l'inscrire. Il pourra, selon les effectifs, y être accueilli.

+ Contact : Ecole Primaire de Chef-Boutonne
05 49 29 84 04.

L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne
N°9 - Mai - Juin 2024

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Christian Aubert, Nicole Bettan, Angélique Boursier, Patricia Dufour, Annie Gonnord, Christian Goujeou, Fabrice Michelet, Cindy Larmoyer, Pascoline Ricard, Mélody Clark.

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.

Conception graphique : Mélody Clark
© Mairie de Chef-Boutonne

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1700 exemplaires.
Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Sauzé-Vaussais

En téléchargement libre sur le site de la mairie :
chef-boutonne.fr

THE MAYOR'S EDITORIAL



After a very wet winter, spring has returned with its blue skies, sunshine and abundant new plant life - a welcome comfort in these times of national and international uncertainty. Over the next few weeks, from May to October, we will all have the opportunity to go out and enjoy the numerous activities which have been organised for us, some of which are listed in this issue.

An important and anticipated aspect of our journal is the opportunity it offers us to deal with some fundamental issues, to fully explain the different projects and their meaning. In this issue, we are addressing the subject of the "Foire de Javarzay" which is to become "Javarzay en fête". I have no doubt that this carefully considered decision will have differing reactions from everyone, as you will all have your own opinion. It goes without saying that had we been able to continue to offer the "traditional" fair in a satisfactory way we would have done so, however it is clear that today this is no longer a possibility. The article opposite explains the underlying reasons for the decision and discusses how we wish to move forward.

On another note, in this issue we are also presenting the "Voie de la Boutonne", a public sector player responsible, in particular, for the maintenance of the town roads. As the municipality is also a member of this public sector, we regularly work together.

I would like to finish by emphasizing the importance of the meetings we are now proposing to each delegated municipality (details on the first page). The one objective of these meetings is to give us the opportunity to both listen to and to answer your questions. These moments of exchange are important as, on the one hand, they allow us to provide you with concrete information about the different projects in the commune and, on the other hand, to hear about your thoughts and issues. We are relying on your participation.

LA "FOIRE DE JAVARZAY" DEVIENT "JAVARZAY EN FÊTE"

Après 200 ans d'existence, la foire de Javarzay va se transformer en un nouvel événement. Cette décision a été mûrement réfléchie.

Pour les « anciens » Chef-Boutonnais, la foire de Javarzay était une animation attendue.

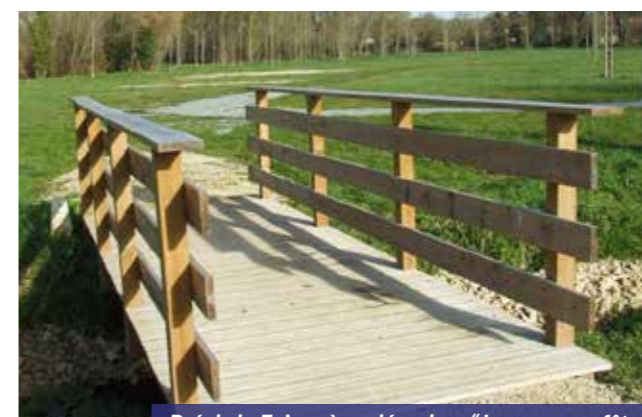
Le 26 juin, la foire aux Pignons s'étendait de la Place des Martyrs (Eglise de Javarzay) jusqu'en haut de l'avenue de l'Hôtel de Ville. La fête foraine prenait ses quartiers quelques jours avant, dans le Pré de la Foire. Enfin, le 27, des centaines de Chef-Boutonnais et d'habitants du Mellois venaient assister au traditionnel feu d'artifice. Que de bons souvenirs pour toutes ces générations, tous ces jeunes ont passé de nombreux moments dans les auto-tamponneuses, les manèges, la chenille ou tout simplement sont venus pour boire une bière et manger. Un « dancing » était également présent pendant toute la durée de la foire.

La foire de Javarzay était une tradition, au point où certaines entreprises, la mairie, voire les écoles étaient fermées le 26 juin.

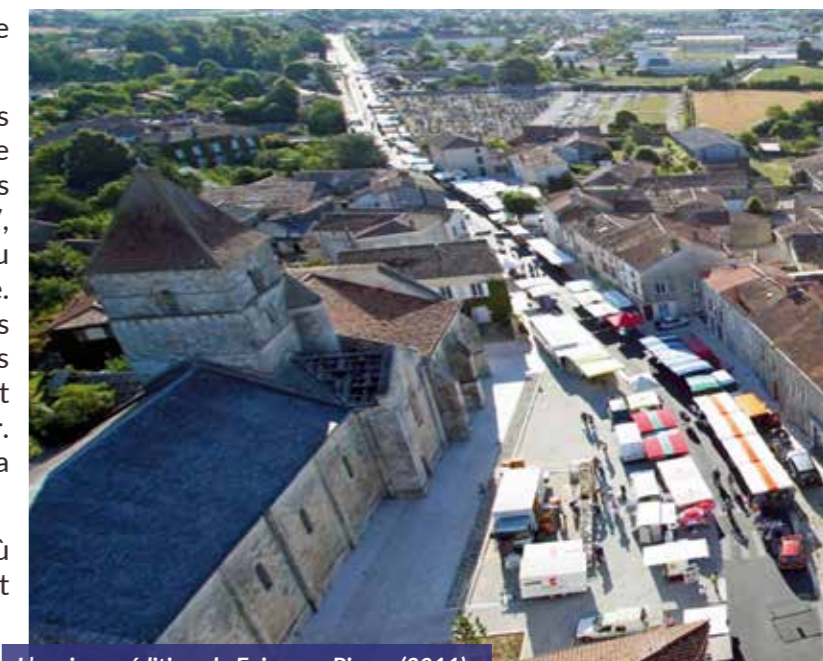
Mais tout cela, c'était avant...

Depuis maintenant plus d'une décennie, l'ensemble de la foire a perdu de son attrait et au fil du temps, les commerçants se sont faits moins nombreux le 26 juin. Il en est de même pour la fête foraine qui a vu le nombre de gros manèges régresser et disparaître. Pourtant, la commune et l'association « le comité des fêtes » ont tenté ces dernières années de trouver des solutions, en proposant des animations complémentaires (concerts, repas à thèmes...). Mais force est de constater que **le déclin de ce format est inexorable**, comme dans beaucoup de foires similaires...

En 2023, les élus ont souhaité repositionner la foire géographiquement et la concentrer le dernier week-end de juin, sur 3 jours. Ce format raccourci, conclu par le feu d'artifice, pouvait laisser espérer une reprise. Il n'en a rien été. Au contraire, peu de commerçants sont venus pour la foire commerciale. Il a été très difficile aussi de trouver des forains, malgré de nombreuses relances. Aucun manège pour enfants n'était présent.



Pré de la Foire où se déroulera "Javarzay en fête"



L'ancienne édition : la Foire aux Pignons (2011)

Après cet essai non concluant, les élus ont engagé une réflexion profonde afin de trouver les meilleures solutions pour l'avenir. Un questionnaire a été proposé par ailleurs aux Chef-Boutonnais pour recueillir leurs sentiments et leurs souhaits.

Faut-il continuer ainsi ou faut-il changer complètement le format ?

Après avoir envisagé toutes les options possibles, pris en considération les remarques formulées par les habitants, les élus ont pris la décision de transformer cette foire ancestrale en une fête renouvelée, dans un nouveau format, afin de ranimer l'esprit du 26 juin

Place à "Javarzay en fête"

Depuis 1821, la date du 26 juin est celle qui marque ce temps fort à Javarzay. C'est donc à cette date que « **Javarzay en fête** » aura lieu.

Cette nouvelle édition consistera en un marché de producteurs qui débutera en fin d'après-midi, dans le Pré de la Foire. Des tables permettront à tous les visiteurs de pouvoir manger sur place. Parallèlement, une animation musicale rythmée agrémentera la soirée, qui se conclura par le traditionnel feu d'artifice.

Il n'y aura plus de fête foraine, ni de foire commerciale. Cette nouvelle animation conviviale, concentrée sur une journée, a vraiment pour but de rassembler les Chef-Boutonnais et habitants des environs, autour de la gastronomie locale et dans un esprit festif.

MAJORATION DES AIDES DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Les propriétaires d'un bien présentant un intérêt patrimonial peuvent obtenir une aide représentant un pourcentage du coût des travaux et bénéficier d'un avantage fiscal leur permettant de déduire du revenu global imposable un pourcentage du montant de l'opération.

La **Fondation du Patrimoine** a pour but de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine privé non protégé par l'Etat au titre des Monuments Historiques. Constatant qu'ils partagent des missions communes, la ville de Chef-Boutonne et cette dernière ont conclu un partenariat.

La commune verse à cet organisme les fonds nécessaires.

Jusqu'à fin 2023, le montant des aides accordées aux projets sélectionnés était de 5% (plafonnés à 1000 €) pour les propriétaires soumis à l'impôt sur le revenu et de 15% (plafonnés à 2500 €) pour les bénéficiaires non-imposables.

Les sécheresses combinées aux pluies intempestives ont détérioré les murs de clôtures et autres façades sur notre territoire. Afin de ne pas voir disparaître nos édifices en pierres de notre paysage, la municipalité a revu les conditions des subventions et a signé une nouvelle convention lors de la séance du Conseil Municipal du 19/01/2024.

Ainsi, la fondation pourra maintenant allouer aux projets, une aide de 15% (<3000€) pour les administrés imposables et 25% (<5000€) pour ceux qui ne le sont pas.



Urbanisme : Mme Cindy Larmoyer
Tél : 05 49 29 80 04

BIENTÔT LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le fleurissement et l'embellissement de la commune sont des objectifs défendus par les élus municipaux. A cet effet, le **concours des maisons fleuries**, ouvert aux personnes demeurant sur la commune, est de nouveau organisé cette année.

Le règlement est consultable en mairie et sur www.chef-boutonne.fr.

Les critères de notation sont le fleurissement, l'esthétique et l'originalité. Compte-tenu des conditions climatiques, il est souhaitable de privilégier les plantes vivaces.

Après le passage du jury fin mai, les prix seront décernés en octobre 2024..

La participation de chacun à l'embellissement contribue à faire de nos villages, une commune accueillante, où nous aimons nous promener.



FRELONS ASIATIQUES

C'est la saison du piégeage

Le frelon asiatique refait son apparition avec le printemps. Il est un redoutable prédateur pour les abeilles.

Il peut en tuer jusqu'à 70 par jour, sa colonie peut ainsi décimer une ruche en quelques semaines.

Toute la réussite du piège réside dans sa recette :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc sec
- 1/3 de sirop de fruit rouge (cassis ou grenadine).



La bière et le sirop attirent les frelons et le vin blanc repousse les abeilles.

À renouveler tous les 15 jours.

LA CANICULE PEUT SURVENIR BIENTÔT

Si vous êtes **isolé(e), âgé(e) de plus de 65 ans et/ou handicapé(e)**, cet été en période de grandes chaleurs, voire de canicule, nous pensons à vous et sommes à vos côtés, solidaires et attentifs.

Un registre de recensement est ouvert à la Mairie.

Ce registre nominatif permettra, en cas de températures élevées et du déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgences nationales, de prendre contact avec vous périodiquement, afin de vous apporter conseils et assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Ce registre conserve un caractère confidentiel. Il ne pourra être communiqué qu'à Madame la Préfète, si elle le demande.

Si vous souhaitez donc être inscrit(e), appelez ou faites appeler par une tierce personne le CCAS :



CCAS : 05 49 29 28 03
ccas@chef-boutonne.fr

Vous recevrez sous 8 jours à votre adresse un accusé de réception validant votre demande.

Rappel : Ce dispositif existe aussi en cas de grands froids. Souvenez-vous donc de cette information lorsque votre situation le justifie et que vous pouvez en avoir besoin, pour assurer votre sécurité, face aux éléments.



Infos sur...

LA PISCINE COMMUNAUTAIRE

Comme chaque année, les piscines d'été communautaires ouvrent fin mai, pour permettre aux scolaires et à la population de profiter de ce lieu de détente dès le printemps.

Cependant, trouver des maîtres-nageurs-sauveteurs, obligatoire pour l'ouverture de ces piscines, s'avère de plus en plus difficile.

Au moment de l'impression de ce journal, l'ouverture des 5 piscines d'été (Brioux sur Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Lezay et Sauzé-Vaussais) n'est pas encore certaine, compte tenu de l'absence encore possible de « MNS ».

La communauté de communes Mellois en Poitou communiquera dès que possible sur cette situation.

Chacun après le déménagement a dû s'approprier les lieux, son nouvel environnement, afin qu'il en devienne vraiment résident ou membre du personnel. S'habituer en effet, à une telle modification de fonctionnement n'est pas si facile. Elle est aujourd'hui réussie, les efforts d'adaptation ayant porté leurs fruits pour tous, dans un parfait respect mutuel.

Cette maison est aujourd'hui un lieu de vie joyeux, où l'ambiance est chaleureuse et humaine. Au fur et à mesure, des contacts se sont noués entre les résidents qui communiquent, se réunissent, participent à des ateliers, font des sorties communes et se rencontrent dans le hall d'accueil, véritable « Place du Village ». La lumière du jour dans ce nouvel édifice est partout.

Des activités variées permettent aux résidents de côtoyer des jeunes générations (lycée proche), de participer à l'élaboration une fois par semaine de goûters

L'EHPAD LA ROSÉE D'ANTAN A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE

C'est en Février 2023 que le nouvel Ehpad a ouvert ses portes. Il accueille actuellement 91 résidents. 65 agents en prennent soin.



Lieu convivial extérieur à La Rosée d'Antan

destinés aux autres résidents, de devenir des artistes peintres ou des potiers, de chanter, jouer au scrabble ou se reposer dans des chambres spacieuses où règne un silence agréable au milieu d'espaces naturels fleuris.

Les résidents reconnaissent la qualité des services et soins qu'ils reçoivent au quotidien, de la proximité des soignants et personnels techniques dont leur famille est témoin, lors des visites reçues, bien plus nombreuses qu'avant. Cet établissement est vivement recherché par les familles et reconnu pour sa qualité. L'avenir sera source de perfectionnement et de renouvellement permanent.



d'infos : contactez l'EHPAD La Rosée d'Antan
Tél : 05 49 29 81 16

FRANCE SERVICES MELLOIS EN POITOU : ÇA MARCHE !

France services est la concrétisation de la politique de réinvestissement massif dans les services publics sur tout le territoire.

A la fin de l'année 2023, 2 750 France services couvrent le territoire, un repère pour de nombreux Français. Localement, la communauté de communes Mellois en Poitou a ouvert 5 France services répartis sur le Mellois : Chef-Boutonne, Celles-sur-Belle, la Mothe Saint-Héray, Lezay et Sauzé-Vaussais afin de répondre à ces enjeux.

En 2023, nos France services Mellois en Poitou ont réalisé près de :

- 8 210 accompagnements
- et répondu à :
- 10 731 demandes

Une augmentation de 42 % par rapport à 2022.



SIVU VOIRIE LA BOUTONNE - À QUOI SERT-IL ?

Un peu d'histoire



Le SIVU est un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique créé en 1965 par les communes de l'ancien canton historique de Chef-Boutonne. C'est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) dont le fonctionnement est identique à celui des communautés de communes. Mais ce qui le différencie de ces dernières, c'est qu'il ne « lève pas l'impôt », il se finance exclusivement par les contributions des communes. Son siège est à Chef-Boutonne, à proximité de la déchetterie.

A sa création, ce syndicat avait en charge la voirie et au fil des années, il s'est vu confier de nombreuses compétences, telles que la collecte et le traitement des déchets, la gestion de l'assainissement (collectif et autonome), le transport scolaire, le portage de repas à domicile ; il se dénommait alors SVMC (Syndicat à Vocation Multiple des Communes du Canton de Chef-Boutonne).

En 2006, toutes ces compétences, hormis la voirie, ont été reprises par la communauté de communes de Cœur du Poitou. Le SVMC s'est de nouveau transformé en SIVU pour ne gérer que la voirie communale. A noter que la commune de Marcellé, regroupant Pouffonds et Saint-Génard, a rejoint le SIVU en 2017.



Voie provisoire Rue de la Pirounelle

Son fonctionnement

Chaque commune est représentée par 3 délégués, élus parmi les conseillers municipaux. A Chef-Boutonne, ce sont **Christian AUBERT, Patrick PETIT et Marie-Claire VEQUE** qui ont été désignés.

Les instances décisionnelles sont le Conseil Syndical, composé de 30 membres et le Bureau Syndical, composé de 11 membres. Ce syndicat est présidé par Christian AUBERT.

9 agents, soit 7,8 équivalents temps plein, œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins des communes et de la Communauté de Communes Mellois en Poitou avec laquelle il a développé un partenariat fort.

La contribution financière des communes est calculée à partir de 3 critères, que sont la longueur de la voirie communale, la richesse fiscale et le nombre d'habitants.

Le SIVU est un outil de mutualisation et de solidarité, dans la mesure où le critère «richesse fiscale» fait supporter aux communes dites « aisées » une charge un peu plus importante, qui atténue celle des communes un peu moins « aisées ».



Camion gravillonneur

Travaux réalisés par le SIVU

Le SIVU dispose d'un parc de matériels relativement important qui lui permet de réaliser les travaux tels que l'élagage, le débroussaillage, le fauchage, le dérasement d'accotements, la réfection des chaussées goudronnées et des chemins ruraux, des travaux divers de terrassement, de la signalisation horizontale (peinture au sol), du désherbage mécanique. Il possède en outre son propre atelier de mécanique.

Ainsi, notre commune, en déléguant l'entretien de sa voirie au SIVU, bénéficie de matériels spécifiques et de compétences particulières mutualisés à l'échelle d'un territoire pertinent que la commune, seule, ne pourrait pas financer.

Quelques travaux programmés en 2024

À CHEF-BOUTONNE :

- Parking Mairie (1210 m²)
- Trottoir route de Melle (425 m²)
- Chaussée rue du Fief Turpin (1130 m²)
- Chemin rural les Vaux (185 ml)

À CRÉZIÈRES :

- Chemin le Triat/La Rochelle (480 ml)

À TILLOU :

- Chemin rural le Buisson Brûlé (616 ml)



La section Marche

LE FOYER CULTUREL Un pilier associatif toujours en mouvement

Depuis sa création en 1952, le foyer culturel est un pilier associatif avec, en toile de fond, le même esprit ; celui de développer, d'organiser et de promouvoir des activités et des animations artistiques, culturelles et sportives. Actuellement, une quinzaine de sections accueille environ 250 adhérents. Des séances hebdomadaires, dispensées par des bénévoles et des prestataires qualifiés, ont pour objectif commun de transmettre leur savoir-faire et leur passion.

Ces actions de soutien, de part et d'autre, constituent un levier nécessaire au développement des projets du foyer culturel tels que la Biennale des métiers d'Arts organisée depuis 2007, qui représente un travail important en matière d'organisation. Son objectif est de satisfaire un public de plus en plus présent, en lui faisant découvrir de nouveaux talents et spécialités d'artistes.

Des bénévoles ont longtemps œuvré pour que cet évènement se déroule le mieux possible, au vu de l'importance de la manifestation qui contribue à l'attractivité du territoire.

De la recherche des exposants aux sponsors, il s'agit d'être convaincant pour permettre à Chef-Boutonne, en un temps donné, de proposer des animations diverses et variées autour de l'artisanat. **Le foyer culturel organisera la prochaine Biennale, les 11, 12 et 13 avril 2025 sur les thèmes de l'art et de la mode.**

Les sections proposées

- Pergamano
- Couture
- Cuisine
- Danse moderne & Kangoo-fit
- Djembé
- Danse africaine
- Encadrement - Cartonnage
- Gymnastique volontaire
- Informatique
- Judo et Jujitsu
- Patchwork - broderie
- Peinture sur porcelaine
- Randonnée
- Poterie



Quelques membres du Foyer Culturel

Dans un délai plus court, d'autres animations sont notamment au programme :

- La section randonnée, qui regroupe 35 personnes, organise une **balade à Douarnenez du 30 mai au 2 juin 2024** ;
- En décembre, les membres du Foyer Culturel envisagent de reconduire le traditionnel « **marché de Noël** » qui donne l'opportunité aux producteurs, artisans et entreprises locales de mettre en avant leurs produits et leurs talents.

Actuellement, le bureau, composé de membres actifs, est **présidé par Marc Rochefort**. Il se plaît à animer et souhaite continuer à favoriser du lien social entre les différentes associations, afin que les expériences soient partagées.

« Les idées ne manquent pas ! » dit-il.

Chaque manifestation demande de l'organisation. Afin de poursuivre le développement des animations et de la création artistique, les membres du foyer culturel savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de la municipalité. Marc Rochefort, souligne cet accompagnement et remercie les élus.



d'infos : contactez le Président M. Rochefort
Tél : 06 77 07 39 10

MAI

MERCREDI 1er

BOURSE AUTO-MOTO & TOURNOI DE FOOT
FC Boutonnais Complexe sportif J. Courivaud

VENDREDI 3

BÉBÉS LECTEURS 0 à 3 ans (gratuit)

Médiathèque et Relais Petite Enfance - 10h

DIMANCHE 5

CONCOURS DE PÉTANQUE MILTOUZUMB'

Salle du Tilleul à Tillou - à partir de 13h

DIMANCHE 12

MARCHE 6Km ET 12Km Les Amis du Chaumias

Place des Chaumias à Lussais - départ 8h30

MERCREDI 15

HEURE DU CONTE 3 à 6 ans (gratuit)

Médiathèque - de 15h à 15h30

MERCREDI 22

ET PATATI ET PATATA et Pause Café

Médiathèque - 16h

SAMEDI 25

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE PÉDESTRE ET VTT

Amicale des Sapeurs-pompiers

Château de Javarzay - de 18h à 19h30

JUIN

DU 1er AU 19

EXPOSITION PASTEL ET SCULPTURES

Salle expo du Château de Javarzay

DIMANCHE 2

VIDE GRENIER Les Amis des Chaumias

Place des Chaumias - 16h

DU 4 AU 29

EXPOSITION Estompes photographiques

Christiane Anderson Médiathèque

EXPOSITION Notre petit Chaperon Rouge

EHPAD La Rosée d'Antan

SAMEDI 8

CONCERT CLASSIQUE avec le groupe Trio Mélisse

Les Amis de Crézières - 20h30

SAMEDI 15

GALA DE DANSE Section Danse du FC

Centre Culturel - 20h

DIMANCHE 16

BROCANTE VIDE GRENIER FC Boutonnais

Parc du Château - réservation obligatoire

VENDREDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE Groupe Calypso

Place Cail - 20h30

DU 22/06 AU 02/07

EXPOSITION GRAVURES ET DESSINS

Salle expo du Château de Javarzay

DIMANCHE 23

COURSE CYCLISTE DES COMMERCANTS

Cycle Chef-Boutonnais

MERCREDI 26

JAVARZAY EN FÊTE

Pré de la Foire

VENDREDI 28

FÊTE DES ECOLES A.P.E.

Parc de la Mairie

ANIMATION : L'heure du Loup Spectacle Conte

EHPAD La Rosée d'Antan

SAMEDI 29

VDVQ La Bataille

Place des Noyers

BIENTÔT LA FÊTE DES VOISINS

Vendredi 31 mai 2024 aura lieu la **Fête des Voisins** qui permettra de se réunir autour d'un pique-nique ou d'un repas, afin de partager un moment convivial entre voisins. Elle est organisée par les habitants et permet de développer la solidarité, la proximité et le lien social.

La Municipalité souhaite impulser localement la dynamique et mobiliser les habitants sur cette initiative en faveur du « Mieux-Vivre Ensemble », en mettant à leur disposition des tables et bancs.

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du « Bien-Voisiner », alors lancez-vous, afin que cette festivité soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

+ Besoin de matériel ? Contactez la Mairie
Tel : 05 49 29 80 04

LE NOUVEAU GUIDE ESTIVAL ARRIVE



Les animations dans notre commune sont importantes et la **saison estivale 2024** sera riche en événements. En effet, ce document regroupe les différentes manifestations qui auront lieu sur notre commune.

Ce guide a pour objet de mieux promouvoir les différentes animations d'été auprès des habitants comme des touristes.

Toutes ces festivités seront présentées dans le guide 2024 qui sera distribué en boîte aux lettres, début juin. Choisissez votre programme pour vos sorties d'été !

NUIT AU MUSÉE AU CHÂTEAU DE JAVARZAY

Le 18 mai prochain, le château de Javarzay va participer à la **19ème "Nuit Européenne aux musées"**. A cette occasion, le château et le musée seront ouverts de 18h à 23h. Avec la collaboration de la section théâtre des Amis du Château, une visite surprise du musée sera proposée aux visiteurs noctambules.

Tarif de la visite : 6€/adulte

+ Contact : 05 49 29 86 31
chateaudejavarzay@chef-boutonne.fr

Le saviez-vous ? L'origine de la fête des mères

Petits cadeaux confectionnés en classe, dessins, compliments, bouquet de fleurs... Ce jour-là, les mamans sont à l'honneur. Mais savez-vous à quand remonte la tradition de cette journée particulière ?



Honorer les mères et la maternité remonte à l'antiquité. Des festivités étaient organisées pour célébrer les déesses-mères.

Au XV^e siècle, au Royaume-Uni, le Mothering Sunday est créé, dans un esprit de retour chrétien et spirituel au sein des églises. En 1908, les Etats-Unis instaurent une journée en souvenir de la mère de l'institutrice Anna Jarvis, le Mother's Day. Les années suivantes, tous les pays auront une journée « fête des mères » à des dates différentes selon les coutumes.

En France, bien qu'apparue en 1918 à Lyon, pour rendre hommage aux mères et épouses ayant perdu un fils ou un mari durant la première guerre mondiale, c'est en 1950 que Vincent Auriol, président de la République, l'officialise par un texte de loi. Ainsi, en fonction du calendrier de la Pentecôte, ce sera le dernier dimanche de mai ou le premier dimanche de juin.

Pour 2024, nous les fêterons le dimanche 26 mai ; l'occasion pour les enfants et les adultes de témoigner à leur maman, présente ou pas, affection et reconnaissance.